

## Crise anglophone/Lutte contre le terrorisme

# Le ministère de la justice

# confirme des violations des droits de l'homme



● Dans un rapport que vient de rendre public ce ministère, l'Etat avoue également des centaines de cas de détention illégale. P.5

## Tribunal criminel spécial

# Bruno Bekolo Ebe de retour à la barre ce jour

P.2

## Droit de grève

# L'Organisation Internationale du Travail réaffirme la reconnaissance du droit de grève

P.9

## NWR

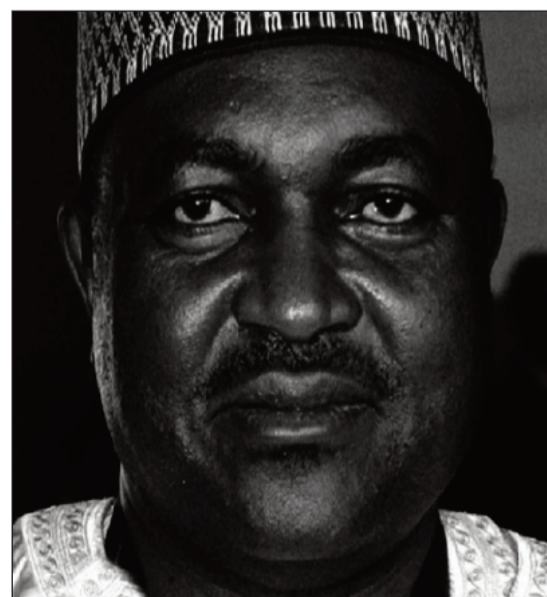
# Patients and medical staff stranded as part of Shishong hospital is razed by fire

P.4

## Anglophone crisis

# Armed groups snub disarmament committee and Atanga Nji Paul

P.4



## Tribunal criminel spécial

**Bruno Bekolo Ebe de retour à la barre ce jour**

*Sous mandat de dépôt depuis le 21 mars 2018, l'ancien recteur de l'université de Douala doit répondre d'un détournement de près de 344 millions de fcfa.*

**C'**est une audience très attendue puisque les débats sont déjà ouverts dans le dossier immatriculé 034/RG-TCS/2019 et durant laquelle doit s'expliquer l'ancien recteur de l'université de Douala. Il est soupçonné du détournement des deniers publics pour près de 343,5 millions de fcfa. Celui qui a également officié à la faculté des sciences économiques et de gestion de l'université de Yaoundé II-Soa, est sous la sellette relativement au non versement à la Caisse nationale de prévoyance sociale (Cnps), des cotisations sociales des agents de l'institution. C'est d'ailleurs face à la Cnps et à l'université que l'intellectuel camerounais doit se justifier.

L'affaire a débuté en jugement le 20 novembre 2018. Elle doit permettre de voir clair dans la gestion de cette somme pour une indélicatesse constatée pour la période allant de septembre 2003 à l'année 2012. Il faut indiquer c'est l'Université de Douala qui poursuit son ancien recteur et non la Cnps comme initialement indiqué dans l'ordonnance de renvoi, document d'accusation notifié à l'accusé. Quant à la Cnps, elle a porté plainte contre le Pr Bruno Bekolo pour le préjudice subi. Ce qui justifie par ailleurs la présence de l'Université de Douala comme partie civile.

Pour rappel, c'est le Conseil de discipline financière et budgétaire (Cdfb) qui a rendu un rapport en 2014 retenant un certain nombre



Bruno Bekolo Ebe

de fautes de gestion commises contre lui, notamment pour la période 2007-2010. Il a été arrêté en même temps que d'autres hauts com-

mis de l'Etat.

L'audience de ce 19 février 2019 s'avère ainsi déterminante car il s'agit de consolider les charges ou de les démo-

lir d'autant plus que l'ancien recteur est sous la menace d'un emprisonnement égal ou supérieur à dix ans.

*Hervé Ndongbong*

## Réinsertion

**1000 Camerounais migrants soutenus financièrement**

*C'est l'une des conclusions de l'organisation internationale pour les migrations après le retour de certains dans leurs pays.*

**E**n 2017, près de 2051 Camerounais sont revenus de leur mésaventure à l'étranger. 1110 ont bénéficié d'un appui financier de l'organisation internationale pour les migrations (OIM), de concert avec certains pays. Les pays contributeurs sont la France avec 31,6% suivie des Etats-Unis d'Amérique 12,2%.

Les migrants de retour se retrouvent précisément dans les villes de Douala, Yaoundé, Fombot et Bafoussam. 53,1% sont des personnes en activité tandis que 24,2% sont des étudiants. Ils ont été formés à une utilisation rationnelle de ces ressources financières. Dans ce combat contre l'immigration clandestine, l'OIM a formé 35 bénéficiaires dans le cadre des plans de développe-

ment des plans d'affaires, la création d'activités génératrices de revenus et la gestion des biens. Le 19 janvier 2019, l'institution a également entrepris une pareille initiative pour l'accompagnement de 10 candidats retenus sur une période de trois mois pour la mise en œuvre de leurs différents projets.

Il faut indiquer que ces initiatives s'inscrivent dans la dynamique de ré-

insérer les personnes revenues de l'Étranger dans des conditions critiques, beaucoup ayant été victimes de maltraitance et de toutes les formes de sévices. Ces personnes, selon Boubacar Seybou, le chef de mission de l'OIM au Cameroun, étaient bloquées en Lybie et au Niger. Six vols charters avaient alors permis à celles-ci de rejoindre leur patrie.

Pour rappel, le 05 juillet

2018, près de 1528 hommes et 374 femmes sont revenus en une année. 78 femmes étaient enceintes. 182 étaient des enfants. Afin de faciliter leur réintégration, 155 projets ont été sélectionnés dont 115 pour la région du Sahel et 04 au Cameroun. Près de 26 milliards de fcfa ont également mobilisés.

*Hervé Ndongbong*

## Redevance Faunique

# Plus de 44 millions FCFA distribués à huit communes de la région du Nord

*Le ministre des forêts et de la faune, Jules Doret NDONGO, a procédé ce 18 Février 2019 au lancement de la campagne cynégétique et a remis des chèques bancaires aux communes et communautés riveraines du Nord.*

**L**e ministre des forêts et de la faune Jules Doret Ndongo a procédé lundi 19 Février 2019, au lancement officiel de la campagne cynégétique avec en prime, la remise des chèques bancaires aux communes et communautés riveraines des zones de chasse sportive au titre de la quote-part des taxes d'affermage assises sur lesdites zones. A en croire le ministre des forêts et de la faune lors de son discours à l'école de faune de Garoua : « S'agissant de la saison cynégétique 2017/2018, nous avons enregistré un total de 238 chasseurs contre 333 pour l'année précédente soit un chute de 28%. Les taux de réalisation des différentes espèces portées dans le plan de tir au cours de la saison 2017/2018, montrent que l'élan de derby, le buffle, le cob et le damalisque obtiennent les meilleurs scores. Cette année, un montant de plus de 44 mil-



lions de FCFA sera réparti entre huit communes et 31 communautés au titre de la redevance faunique ». Dans le détail, désor-

mais la répartition de la gestion des revenus alloués aux collectivités territoriales est de 20% maximum pour le fonction-

nement et 80% minimum pour l'investissement pour ce qui est des communes tandis qu'au niveau des communautés

riveraines, ces quotas seront de 10% pour le fonctionnement et 90% pour l'investissement.

*Félix Swaboka*

## Redevance faunique

# La répartition à problème

**E**n ce qui concerne la redevance faunique, l'Etat prélève 50% et affecte 20% à la commune de localisation, autant au Feicom dans le cadre de la péréquation et 10% aux riverains. Ici, ce sont les communes de localisation qui perdent la moitié de leurs revenus au profit d'autres non forestières du pays. Ce qui a provoqué une levée de boucliers de la part des maires présents dans la salle de l'école de Faune de Garoua. Ils se sont plaints de ce que « nous avons déjà fait notre budget en fonction des 40% de la Rfa que nous recevions et là, nous sommes obligés de rechercher d'autres fi-

nancements pour réaliser ce que nous avons prévu de faire avec cet argent ». Pourtant, pour des communes comme celle de Tcholaré qui a une forêt communale, le problème ne se pose pas avec trop d'acuité car cet arrêté lui donne la latitude de gérer 70% de ces revenus, 30% revenant aux riverains. Pour ce qui est de la récupération des produits en provenance des forêts non communales et non communautaires, la taxe est fixée à 2.000 francs Cfa/m<sup>3</sup> et reversée à 70% aux communautés riveraines et le reste aux communes concernées. Les recettes issues de la gestion des forêts communautaires reviennent à 10% au fonctionnement de l'entité juri-

dique tandis que 90% doivent être affectés à la réalisation des projets contenus dans le plan de gestion simple.

C'est ici également que s'installe une mafia entre les gestionnaires des forêts communautaires et certains personnels du Minfof qui exploitent les failles du terrain pour se lancer dans...l'exploitation forestière. Il n'est donc pas rare de voir que les populations s'appauvrissent alors que le seul gestionnaire de leur forêt s'enrichit avec la complicité de ces personnels. L'autre point d'achoppement dans cet arrêté est la prescription faite de la séparation des comptes de la commune de ceux de la communauté. On

se souvient que dans un passé pas très lointain, le fait que le maire disposait de cet argent dans ses comptes faisait de lui un demi-dieu dans la mesure où il était le seul à définir les priorités des villageois le plus souvent très loin de leurs aspirations. L'autre volet de cet arrêté concerne la chasse, notamment la taxe d'affermage issue des activités de chasse dans les zones de chasse assises sur les concessions forestières et /ou les aires protégées. Ici, 40% reviennent aux communes concernées et 10% aux communautés villageoises. Quand on ajoute à ces nouvelles dispositions, l'instauration d'un comité communal de gestion, dont

le maire n'est que le rapporteur, d'un comité riverain de gestion et d'un comité tripartite composé de hauts responsables des trois ministères concernés, l'on comprend que les risques de détourner ces fonds sont désormais réduits. Pour mieux ficeler ce dossier, cet arrêté conjoint mandate le Minfof d'assurer la mise en œuvre des clauses particulières contenues dans le cahier de charges alors que le Minfi est lui chargé de commander et de financer des audits dans les communes. De quoi donner des insomnies à certains maires habitués à jongler avec leurs comptes et les deniers publics.

*Félix Swaboka*

## Anglophone Crisis

# Ambazonian fighters snub National Disarmament, Demobilization and Reintegration Committee

*Despite the call made by public authorities for the fighters to drop their guns and Atanga Nji Paul's promise to crush them if they resist, attacks have multiplied recently.*

**T**he National Disarmament, Demobilization and Reintegration Committee created by the Head of State last November 30, 2018 to cater for ex-fighters of Boko Haram and armed groups seems not exercising the duties assigned to them. Since the creation of this committee, the secessionists have refused to drop their guns to welcome Paul Biya's initiation. Despite several campaigns, meetings held by Fai Yengo and his team for the fighters to see the reason of dropping their guns, they have snubbed Paul Biya and his committee.

The Minister of Territorial Administration, Atanga Nji Paul during the recent

governors' conference in Yaounde still made similar calls as before and gave firm instructions to the administrative authorities to crush the fighters if they continue. All these, have fell on deaf ears.

Schools and hospitals continue to be burned down, students kidnapped, civilians killed, others in the bushes and thousands displaced. Some of the recent attacks, kidnappings and killings are: the arson attack on the Kumba District hospital that killed 4 patients, kidnapping of 170 students at St Augustine College Kumbo though later released, arson attack on the Shishong Hospital just to name a few. One is therefore tempted to say that



Fai Yengo Francis, National Coordinator of Disarmament Committee

the right solution to this crisis is yet to be found. In a recent letter written by the former Secretary General at the Presidency of the Republic,

Titus Edzoa, to the President of the Republic, Mr. Edzoa pointed out that all the measures taken already by government are ineffective. It is within this

context that he suggested a six point solution to the President of the Republic.

*By Amos Muang Nsah*

## Another arson attack on a hospital in the NWR: Patients and medical staff's lives not safe in hospitals in the Anglophone regions

**A**nother hospital, this time around in Kumbo, Bui Division of the North West region has been attacked by gunmen. A section of the reputed Shishong Catholic Hospital has been razed by fire after gunshots were heard throughout the night around the area specifically near the cardiac center, according to sources. The same sources say that patients and medical staff have been stranded since last Sunday night's incident.

The Shishong Hospital has existed for over 60 years and offered healthcare services in Kumbo East and beyond Cameroon, on a continuum of improvement and development. The



health facility offers a wide range of services from general medicines to pertinent specializations with dedicated international

and local staff, focused on the well-being of God's people.

This is the second arson attack in one week in hospi-

tals, in the conflict hit North West and South West regions of Cameroon. Part of the Kumba District Hospital was on February 12

reduced to ashes and 4 patients losing their lives in the incident.

*By Amos Muang Nsah*

## Droits de l'homme

## Quand la justice fait son mea culpa

Près de 4000 personnes ont déjà été remises en liberté.

**D**ans le rapport sur les droits de l'homme que vient de publier le ministère de la justice, il y est reconnu de nombreuses dérives recensées au sein du système judiciaire camerounais au cours de l'année 2017. Ledit rapport se focalise surtout sur la lutte contre le terrorisme et les troubles à l'ordre public dans les régions anglophones que sont le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. On apprend ainsi du rapport du Minjustice que la crise anglophone a donné lieu à des milliers d'arrestations. Ce qui a abouti à un contentieux sur la liberté des individus.

On peut ainsi constater que sur des milliers de personnes arrêtées et accusées de terrorisme et de trouble à l'ordre public, 3864 ont bénéficié d'une décision de mise en liberté provisoire. Dans le détail, indique le



Laurent Esso : le Minjustice

Minjustice, sur les 3 864 personnes mises en liberté, 2 181 ont bénéficié d'une décision de relaxe ou d'un acquittement devant les juridictions. « Le cas spécifique de la procédure d'habes corpus mérite également d'être mis en

exergue au regard des nombreux cas de détentions illégales et non justifiées qu'elle a permis de régler, soit un total de 182 cas », souligne le ministère de la Justice. C'est sans doute dans cette perspective qu'il faut situer la fin des pro-

cédures à l'encontre de 289 détenus en 2018, saluée notamment par l'Union européenne. Depuis octobre 2016, le Nord-Ouest et le Sud-ouest vivent une crise sécuritaire exacerbée par des revendications sécessionnistes. Ce qui a

amené le gouvernement à mettre en place, le 20 juin 2018, un plan d'assistance humanitaire qui nécessite un budget de 12,7 milliards FCFA au bénéfice de 74 994 personnes touchées par la crise.

Kami Jefferson

## Kumbo

## Libération de 145 personnes enlevées

Les autorités ont annoncé, la libération de 145 personnes, essentiellement des élèves, enlevés samedi dans le collège Saint-Augustin dans la ville de Kumbo par des personnes non identifiées.

**C**ette cité est située dans le Nord-Ouest, près de Bamenda. C'est

l'une des deux régions anglophones du pays où sévit depuis plus de deux ans un conflit armé entre séparatistes et forces de sécurité camerounaises. Les événements de ce week-end ont plongé la région dans un profond émoi.

Le groupe armé des ravisseurs, non identifié, est arrivé dans ce collège le samedi 16 février aux alentours de 5h30. Ils ont arraché élèves et encadrants de leur sommeil et les ont conduits vers une destination inconnue. Au total, après ce kidnapping de masse, les responsables de l'établissement ont dénombré près de 200 personnes manquant à l'appel. Dimanche soir, à la té-

lévision nationale, un communiqué du ministre de la Défense, Joseph Beti Assomo, indiquait que 145 otages avaient été retrouvés.

## Abandonnés en forêt

Les ravisseurs les auraient abandonnés en forêt alors qu'ils se sentaient cernés par les forces de défense et de sécurité. Le communiqué a précisé que les recherches sont toujours en cours en vue de la libération des autres otages. A Kumbo, localité située à 80 kilomètres de Bamenda, l'émotion était vive durant tout le week-end. Sur toutes les lèvres, il y a les mêmes interrogations : comment a-t-on pu enlever un aussi grand nombre d'élèves alors que la ville est sous couvre-feu permanent ? Comment a-t-on pu les transporter et déjouer la vigilance des



Une de la ville de Kumbo

forces de sécurité pourtant en masse dans la région ?

## Un événement similaire en novembre 2018

En novembre 2018, un évé-

nement similaire avait déjà bouleversé la même région. Soixante-dix-neuf élèves avaient été enlevés d'un autre collège confessionnel en plein cœur de Bamenda, ils

avaient été remis en liberté, là encore, dans des circonstances restées floues à ce jour.

Kami Jefferson

## Bois

# Le port de Kribi ravit à celui de Douala les exportations de bois sciés et en grumes de la République centrafricaine

*Depuis le début de cette année 2019, les conditions d'exportation du bois au port de Douala, la capitale économique camerounaise, vont en s'améliorant.*

**M**ais, cette embellie, que l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) met sur le compte du ralentissement de la demande chinoise (la Chine est l'une des principales destinations du bois camerounais avec l'Union européenne), ne semble pas avoir empêché certains exportateurs de bois d'aller voir du côté du port en eau profonde de Kribi, mis en service en mars 2018 dans la région du Sud du pays.

En effet, selon la note de conjoncture de l'OIBT sur le marché international du bois, pour la période allant du 1er février au 15 février 2019, en dépit de la situation d'amélioration au port de Douala, « les expéditeurs de sciages et de grumes en République centrafricaine ont détourné leurs exportations vers le port de Kribi ».

« C'est tout à fait normal qu'une partie du trafic du port de Douala soit déviée au port de Kribi. Ce qui



Le port de Kribi ravit à celui de Douala les exportations de bois sciés et en grumes de la République centrafricaine

permettra à Douala de respirer un peu », avait déjà confié Patrice Melom, le directeur général du port autonome de Kribi (PAK), au sortir d'un séminaire organisé les 19 et 20 avril 2018 avec les opérateurs de la filière bois, qui avaient à

cette occasion été invités à s'intéresser à la plateforme portuaire de Kribi, dans le cadre de leurs activités d'exportation.

Cet appel du directeur général du PAK a visiblement été bien attendu par les exploitants forestiers en acti-

tivité en Centrafrique, dont certains préfèrent désormais la plateforme de Kribi pour leurs exportations de bois.

Celles-ci sont assurées par Kribi Conteneurs Terminal (KCT), entreprise contrôlée par le consor-

tium franco-chinois Bollore-CHEC-CMA CGM, qui s'est notamment alliée à l'armateur chinois Cosco, pour les exportations de bois à partir du port en eau profonde de Kribi.

Oscar Onana

## Budget d'investissement

# Le taux d'exécution a de nouveau plongé

*Le Comité national de suivi de l'exécution physico-financière du Budget d'investissement public (BIP) au Cameroun, vient de rendre sa copie pour le compte de l'année 2018. Il en ressort que le BIP n'a été réalisé qu'à 76,3% sur l'ensemble du territoire national, en baisse de 15,6% par rapport au taux de réalisation de 91,9% enregistré en 2017.*

**A** l'origine de cette contre-performance, le comité cite les contraintes liées au programme économique et financier en cours avec le Fonds monétaire international (FMI), l'insécurité qui sévit dans certaines régions du pays et qui a empêché la réalisation de certains projets inscrits dans le BIP, ou encore les réformes en cours d'implémentation dans le secteur des marchés publics

et des finances publiques. Au demeurant, le principal obstacle qui s'est dressé sur le chemin de l'exécution efficiente du BIP 2018 au Cameroun, aura été les difficultés de trésorerie auxquelles fait face l'Etat depuis plusieurs mois. En effet, tout au long de l'année dernière, la conduite de nombreux chantiers a été plombée par le non-paiement des décomptes des entreprises par le Trésor public.

Oscar Onana

	1-Jan	1-Jul	1-Aug	1-Sep	1-Oct	1-Nov
	1.307,85	1.240,64	1.235,42	939,09	1.300,67	84
	0,00	698,18	0,00	0,00	40,07	
	15,80	78,42	38,16	15,62	256,67	
	2,03	1.485,22	6.062,23	447,24	16.048,05	3
	5	677,87	503,91	1.094,97	5.620,31	2,5
		0,00	310,01	3.142,38	9.779,24	14,6
		0,00	670,64	1.259,50	4.294,85	7,4
		83,58	39.386,87	17.848,02	34.414,47	
		0	0,00	0,00	0,00	
			19.577,90	11.799,74	14.874,16	33,1
			1.335,55	21,76	865,15	
			0,00	0,00	12.032,74	24,
			0,00	0,00	4.387,73	18,
				701,60	4.796,53	
				2.144,68	2.000,27	1,
				10.857,02	0,00	0,3
				0,00	0,00	
				0,00	0,00	
				2,93	0,00	
				0,00	0,00	
				0,00	48.000,19	
				121,42	160,00	

Le taux d'exécution a de nouveau plongé

## Industrialisation agricole

# L'absence des terres ralentit le processus

*Malgré la volonté des jeunes et quelques mécanismes mis en place pour faire évoluer l'agriculture au Cameroun, l'activité reste à la traîne.*

**L**e Président de la République met depuis quelques années, l'accent sur l'engagement des jeunes à se tourner vers l'agriculture. Lors de sa récente adresse à la jeunesse, celui-ci a invité les jeunes à devenir des acteurs engagés de la nouvelle politique agricole du Cameroun, notamment celle dite de seconde génération.

En 2017, celui-ci incitait les jeunes à rentrer dans les champs, tout en indiquant que le travail de la terre rapporte toujours des revenus. « La terre nement jamais », déclarait-il. Seulement, pour que celle-ci puisse porter des fruits, de nombreux mécanismes doivent être mis en place, dont l'accès à la terre et la mécanisation de l'agriculture etc. Des volets primordiaux qui sont pour l'un, l'élément essentiel de la pratique, et pour l'autre, celui qui permet de valoriser et de rentabiliser le

secteur. Seulement, aucun des deux aspects n'est encore l'apanage des camerounais. L'accès à la terre est pour la plupart des jeunes, une utopie, même pour ceux sortis des écoles et autres centres de formations spécialisés dans l'agroalimentaire. « Ils sont nombreux à sortir des écoles, et dès qu'ils sortent avec les connaissances, ils ont des difficultés à mettre cela en pratique », argue Fulbert Konango, Délégué régional de la Chambre d'Agriculture, des pêches, de l'élevage et des forêts du Cameroun pour le Littoral. « Vous voyez deux jeunes qui sortent de formation avec des attestations. Le chef leur offre des parcelles de terrain et deux ans plus tard, le même chef leur fait des problèmes et ils se retrouvent en train de fuir le village, et se retrouvent avec des motos », explique-t-il.

Pour lui, ni la volonté, ni le pouvoir des jeunes ne



Au champ

sont à l'origine du ralentissement de l'activité agricole, encore moins celui du vieillissement des agriculteurs au Cameroun. Mais pour que les choses avancent, celui-ci affirme le besoin

de la main tendue de l'Etat, soit une politique agricole. « Il faut même une reconnaissance du métier d'agriculteur », souligne Fulbert Konango. Surtout qu'à l'en croire, le métier d'agri-

culteur n'est pas reconnu au Cameroun. Et pour cela, « il faut une réglementation appropriée, encourager la mécanisation agricole, une politique », assure-t-il.

*Michèle Ebongue*

## Arriérés budgétaires

# Plus de 1 266 milliards FCFA payés en 2018

*La direction générale du Trésor (DGT) dirigée Moh Tangongho Sylvester, vient de publier une note qui renseigne sur certains engagements financiers du Cameroun au cours de l'exercice 2018 qui vient de s'achever.*

**S**elon la DGT, l'Etat du Cameroun a effectué un règlement de 1 266,915 milliards FCFA en 2018 au titre des arriérés budgétaires. Ce montant représente à peu près le quart des restes à payer, car le Centre d'analyse et de recherche sur les politiques économiques et sociales (Camer-cap), think tank du gouvernement camerounais, avait déjà fait le constat selon lequel l'Etat du Cameroun a atteint la barre de 6 000 milliards FCFA en 2017, en ce qui concerne les arriérés relatifs aux dépenses budgétaires et hors budget. Ces arriérés sont connus sous le vocable «

reste à payer ».

Le commentaire de la DGT : « La situation provisoire des restes à payer budgétaires de l'Etat et des collectivités territoriales décentralisées au 31 décembre 2018 reste maîtrisable. »

Pour l'exercice 2019, le plan de la DGT est de poursuivre avec l'assainissement des instances de paiement du trésor qui reste le principal défi à relever dans le cadre de la gestion de la trésorerie.

« Les actions en cours permettront d'apurer de façon significative le volume des restes à payer, et conduiront à un stock nul à leur terme », explique le Trésor.

*Oscar Onana*



Plus de 1 266 milliards FCFA payés en 2018

## Agriculture

# Le prix bord champ du cacao au Cameroun atteint de nouveau la barre de 1000 FCFA le kilogramme

*Depuis la première semaine du mois de février 2019, le prix bord champ du cacao au Cameroun a de nouveau atteint la barre de 1000 francs CFA, selon les statistiques compilées par le Système d'information des filières (SIF).*

**L**e 18 février 2018, apprend-on officiellement, ce prix oscillait entre 950 et 1000 francs CFA dans la plupart des bassins de production du Cameroun. Cette nouvelle embellie peut s'expliquer par l'accès facile des acheteurs aux zones de production, avec la saison sèche qui rend les routes très praticables.

Au demeurant, en dépit de ces prix plutôt attractifs, l'on est toujours bien loin du prix bord champ record de 1500 francs CFA le kilogramme, enregistré au sein de la filière cacaoyère au Cameroun il y a moins de 5 ans.

Oscar Onana



Le prix bord champ du cacao au Cameroun atteint de nouveau la barre de 1000 FCFA le kilogramme

## Entreprises

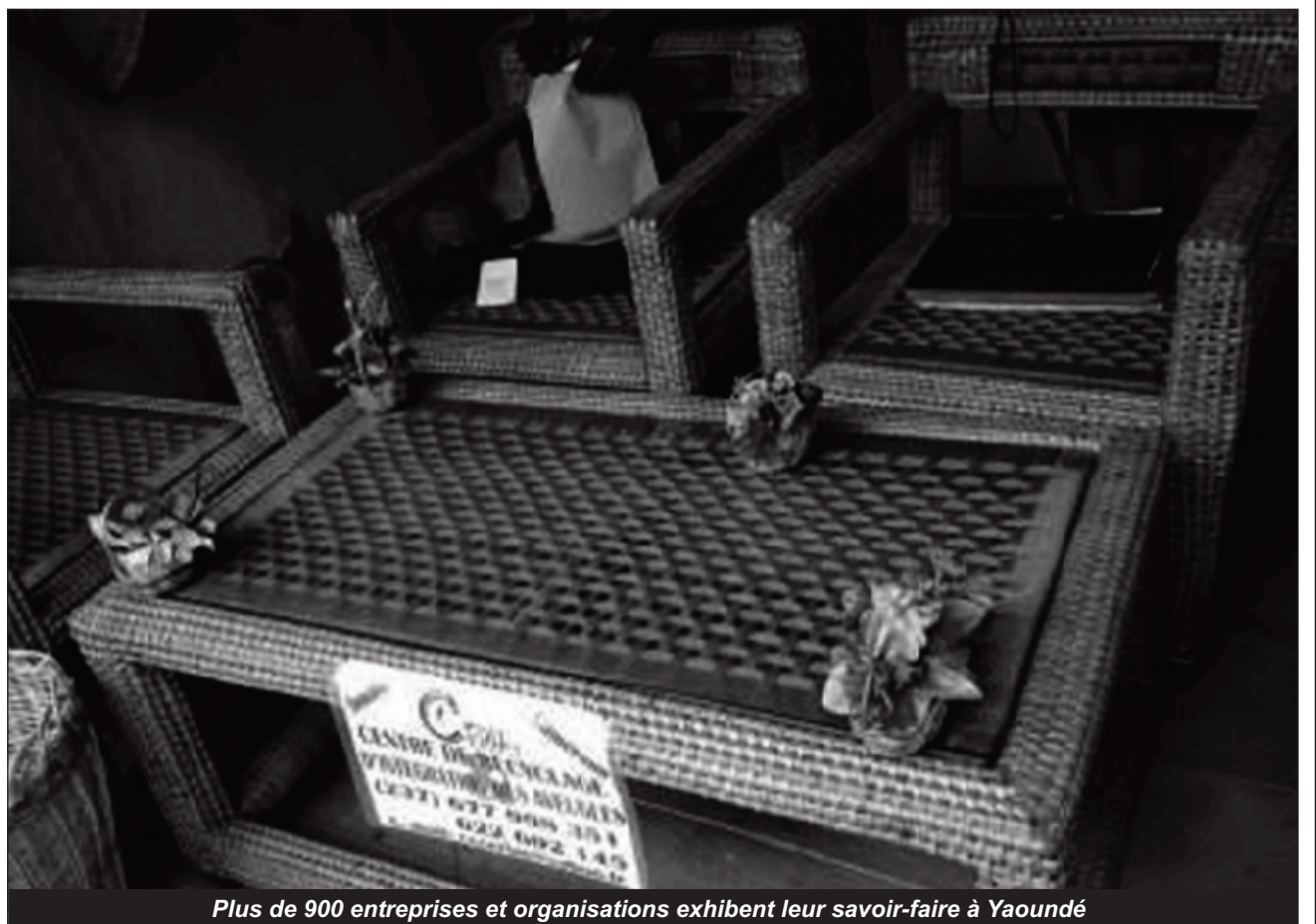
# Plus de 900 entreprises et organisations exhibent leur savoir-faire à Yaoundé

*La 7ème édition du Salon de l'entreprise, de la PME et du partenariat, baptisé Promote 2019, a été officiellement lancée le 16 février 2019, sur les hauteurs du palais des Congrès de Yaoundé, dans la capitale camerounaise.*

**S**elon la Fondation Inter-progress, organisatrice de ce salon pour le compte du gouvernement camerounais, plus de 900 entreprises et organisations prennent part à cet événement, présenté comme étant l'un des plus grands rendez-vous des affaires en Afrique au Sud du Sahara.

Plus d'un million de visiteurs sont attendus à Promote 2019, qui cette année encore s'articule autour d'une grande exposition, des rencontres B to B, des conférences-débats, des rencontres thématiques et animations culturelles diverses, etc. Placé cette année sous le thème «climat des affaires et développement durable de l'économie, l'énergie et le social», Promote 2019, qui connaît la participation de plusieurs délégations étrangères, s'achève le 24 février prochain.

Oscar Onana



Plus de 900 entreprises et organisations exhibent leur savoir-faire à Yaoundé



## Droit de grève

# L'Organisation Internationale du Travail réaffirme la reconnaissance du droit de grève

C'est à l'occasion de la journée mondiale d'action en faveur du droit de grève, qui s'est célébrée hier.

**H**ier 18 février 2019, le Cameroun de concert

avec le reste du monde a observé sans tambour ni trompette la journée mondiale d'action en faveur du droit de grève. A cet effet, une remise en question du droit de grève semble actuellement défendue par certains acteurs siégeant à l'OIT, l'Organisation Internationale du Travail (dépendant de l'ONU). Et pour cause, des réactions nombreuses se font entendre au sujet de ce droit qui est bafoué par certains Etats.

En effet, il est reconnu que très souvent, des travailleurs mécontents qui font grève sont interpellés, voir séquestrés par les forces de maintien de l'ordre au Cameroun. Or, le droit de grève est un droit fondamental reconnu et protégé par la Constitution, ainsi que le précise la Confédération Syndicale Internationale (CSI). Celle-ci qui a lancé une grande campagne afin de défendre ce droit des salariés. « Le droit de grève est un



Les travailleurs en grève

fondement solide et essentiel de la démocratie et de la justice économique, rempart contre l'injustice et l'exploitation», a déclaré un membre influent de la CSI. La CSI dénonce par ailleurs l'aggravation du rapport de force sur le lieu de travail et dans la société, en précisant que le droit de grève est à ce jour inscrit dans la

constitution de nombreux pays. Elle souligne que la convention 87, celle-là même par laquelle le droit de grève est contesté, fait partie des huit conventions fondamentales qui ne nécessitent pas de ratification des Etats membres de l'OIT pour être appliquées. Les conventions ont valeur de traités in-

ternationaux et engagent les Etats à mettre leur législation en conformité avec le droit international. C'est dans ce sillage que la CSI a décidé d'interformer et faire pression sur les gouvernements afin qu'un recours soit déposé devant la Cour de Justice Internationale sur la question du droit de grève dans le cadre de la convention 87.

En rappel, la grève est un mouvement de contestation collectif, entraînant une cessation totale du travail des grévistes. Le but étant d'obtenir la satisfaction de revendications d'ordre purement professionnel (amélioration des conditions de travail, du salaire, de la sécurité sur les lieux de travail...).

*Rosette Ombessack*

## Conditions dans lesquelles la grève doit être exercée

**I**l n'y a pas grève si l'arrêt de travail concerne un seul salarié sauf s'il s'associe à une grève nationale. Il n'y a pas non plus grève s'il y a cessation partielle du travail (arrêt d'une seule tâche ou cessation du travail seulement à certaines heures) ou un ralentissement volontaire des cadences. Il n'y a pas de grève sans revendication. De même, les mouvements d'ordre po-

litique ou les actions de solidarité envers des personnes qui ne sont pas salariées de l'entreprise ne sont pas des grèves.

La grève suspend le contrat de travail mais ne le rompt pas. Un gréviste ne peut pas être licencié sauf en cas de faute lourde (intention de nuire à l'entreprise ou à l'employeur). En outre, un employeur ne peut pas, à la suite d'une grève, opérer des discriminations

en matière de rémunération ou d'avantages sociaux entre grévistes et non-grévistes. De plus, l'employeur peut retenir sur la paye du gréviste la part du salaire correspondant à la durée de la grève. Il doit en revanche rémunérer les non-grévistes, sauf s'il peut prouver qu'il a été dans l'impossibilité de leur donner du travail (occupation des locaux par exemple).

Le droit de grève doit

s'exercer sans abus. Ainsi, « si vous êtes gréviste, vous êtes tenu de respecter le travail des non-grévistes », déclare un juriste. Dans le cas contraire, les grévistes commettent un délit d'entrave qui constitue une faute grave susceptible d'entraîner le licenciement. De même, les actes de violence, voies de fait et détériorations commises pendant une grève constituent des délits pouvant entraîner

des condamnations pénales. Les syndicats comme les grévistes sont responsables des abus commis pendant une grève. L'employeur et les non-grévistes peuvent demander réparation devant les tribunaux. Il n'y a pas besoin de déposer un préavis pour faire grève. Le préavis est néanmoins obligatoire dans la fonction publique et si la convention collective le prévoit.

*Rosette Ombessack*

## MMA

# Francis Ngannou pulvérisé encore un adversaire

Après avoir battu Curtis Blaydes en 45 secondes en novembre 2018, Francis Ngannou a cette fois pulvérisé Cain Velasquez en 26 secondes le 17 février 2019 à Phoenix (Sud-Ouest des Etats-Unis).

Le Camerounais souhaite désormais un combat face à Daniel Cormier pour la ceinture de roi des poids lourds de l'Ultimate Fighting Championship (UFC), la plus prestigieuse ligue d'arts martiaux mixtes (MMA). Les spectateurs n'ont même pas eu le temps d'avalier une gorgée de soda ou de mâcher un grain de pop-corn... En 26 secondes, Francis Ngannou a mis un terme au spectacle que tout le public de la Talking Stick Resort Arena de Phoenix (Sud-Ouest des Etats-Unis) attendait impatiemment. Le Camerounais a mis Cain Velasquez KO d'un enchaînement de coups de poings dévastateurs dont il a le secret. L'Américain, qui n'avait plus combattu dans un octogone depuis 31 mois, a tenté de justifier cette humiliante défaite par un problème de genou.

Après deux tristes défaites en 2018, Francis Ngannou a repris sa fulgurante ascension au sein de l'Ultimate Fighting Championship (UFC), la plus prestigieuse ligue d'arts martiaux mixtes (MMA) au monde. Celui qu'on surnomme « The Predator » avait en effet également écrasé Curtis Blaydes



Le Camerounais Francis Ngannou n'a même pas eu le temps de transpirer avant de mettre KO Cain Velasquez, ce 17 février 2019 à Phoenix aux Etats-Unis.

en 45 secondes, en novembre 2018. « J'ai beaucoup appris de ce qu'il s'est passé en 2018, a assuré le tombeur de Cain Velasquez. Je suis revenu en étant plus fort qu'avant. Je suis un combattant totalement différent de celui que j'étais avant. Plus dangereux que je ne l'étais auparavant ».

## Un combat pour le titre ?

Francis Ngannou espère désormais avoir une nouvelle chance de décrocher la ceinture de champion des poids lourds de l'UFC, après avoir échoué face à l'Américain Stipe Miocic en janvier 2018. Pour cela, il faut se frotter à Daniel Cormier, qui

a vaincu Miocic en novembre 2018. Cette perspective n'effraie pas le Camerounais, même si Cormier est doué en lutte, ce qui est précisément le point faible du « Lion Indomptable ». « Cain aussi est un lutteur, a-t-il relativisé après son succès éclatant. Il y a beaucoup d'autres lutteurs à mon palmarès. Donc,

je m'en accomode ». La balle est désormais dans le camp de l'UFC. L'organisation basée à Las Vegas pourrait toutefois préférer la tenue d'une revanche entre Ngannou et Miocic d'un côté, ainsi qu'un affrontement entre Cormier et l'ancienne star du MMA, Brock Lesnar.

K.J

Retrouvez tous les jours dans vos kiosques

Le Journal émergence  
Le Premier  
Quotidien Privé Bilingue au Cameroun



# Obama set to support African basketball league backed by NBA

**B**arack Obama has backed plans for a new basketball league in Africa and is set to take up a role with the project. The former US president shared his support for the collaboration between the NBA and the basketball's global governing body FIBA to create an elite competition involving several African countries.

He is expected to be "directly involved" with Basketball Africa League, although quite what role he will take remains unclear.

"I've always loved basketball because it's about building a team that's equal to more than the sum of its parts. Glad to see this expansion into Africa because for a rising continent, this can be about a lot more than what happens on the court," he tweeted.

The initial plan is for the 12-team league to begin playing in January 2020, but it yet to be determined which existing club teams

will be part of the league. Qualification tournaments will be held later this year to decide those clubs, with teams from Angola, Egypt, Kenya, Morocco, Nigeria, Rwanda, Senegal, South Africa and Tunisia expected to be among those taking part.

No nation will be allowed to have more than two teams in the league.

NBA Commissioner Adam Silver said he was excited that Mr. Obama wanted to have a role in the initiative, and said talks between the NBA and the former president are ongoing.

"As we've been talking about this concept over the last several months, there's been a tremendous reception from many of our NBA team owners... and in addition, several of the partners of the NBA have expressed a strong desire to work with us in Africa," Mr Silver said.

The commissioner said Pepsi and Nike's Jordan Brand – Michael Jordan was present for the announcement – are among the partners who have said



Barack Obama, former US President

they want to be part of the league.

Mr Obama spoke on a video shown during the launch event in Charlotte, North Carolina.

"I hope you know through sport, that if you put in effort, you will be rewarded," he said. "I hope you learn through sport what it means to play as a team,

and even if you are the best player, your job is not just to show off but your job is to make your teammates better."

By Amos Muang Nsah

## Cameroon League 1

# Kamilou Daouda and Victor Mengue are top goal scorers after Day 4 matches played over the weekend

**C**otonsport Striker, Kamilou Daouda has joined the list of top goal scorers this weekend when he netted his 4th goal in 3 games this season to meet up with Willy Nnameji's run of scoring in 3 consecutive games this season.

Daouda and Konyuy Jude are the only two players in the top 10 chart who moved upwards while Cyrille Tchamba of Union Sportif of Douala and Kemajou Junior came into the top of the chart after scoring their second goals of the season.

1- Victor Mengue (Fovu) : 4 Goals

-Kamilou Daouda: (Cotonsport) 4 Goals

2-Willy Stephane Nnameji:

(UMS) 3 Goals

Konyuy Jude: (PWD) 3 goals

3- Junior Lionel Bandga: (Colombe) 2 Goals

Aime Gerard Mangolo (Cotonsport) 2 Goals

Arnold Zambo: (Avion Nkam) 2 Goals

Ekollo Malolo: (Dragon) 2 Goals

Brice Owona (APEJES) : 2 Goals

Valentine Beo: (Eding Sport FC) 2 Goals

Kemajou Junior (New Stars) 2 Goals

Tchayi Cyrille Tchamba (USD) 2 Goals

Cotonsport is the best attacking team so far with 10 Goals scored in 2 games while Unisport of Bafang not scored any goal in 3 matches.

By Amos Muang Nsah



Kongyuy Jude, middle, one of the top goal scorers

## Zimbabwe

# L'Union européenne va-t-elle renouveler ses sanctions contre le Zimbabwe ?

*L'Union européenne doit examiner à partir de lundi 18 février, les sanctions qui visent Harare. Cela fait près de 20 ans que l'UE impose des mesures restrictives contre ce pays. Ces sanctions visaient initialement des caciques du régime de l'ex-président Robert Mugabe, accusé à l'époque de violence et de répression à l'encontre de l'opposition.*

**L**e conseil de l'UE va-t-il décider de reconduire ces sanctions ? De les durcir ? Après les violences du mois dernier au Zimbabwe, la Grande-Bretagne a laissé sous-entendre qu'elle pourrait demander un durcissement de la position européenne.

### Qui est concerné ?

Cela fait dix-sept ans que l'UE reconduit chaque année ses sanctions contre le Zimbabwe. Une vingtaine d'individus étaient au départ ciblés. Des membres du gouvernement, des hauts gradés de l'armée du régime de Robert Mugabe, dont l'actuel président Emmerson Mnangagwa et son vice-président. En 2009, juste après des élections particulièrement violentes, le Zimbabwe est mis au ban de la communauté internationale. La liste des individus concernés par des sanctions passe à 203. Aujourd'hui, seules deux personnes sont toujours

assujetties à sanctions : l'ex-président Mugabe et sa femme, Grace, ainsi que la société publique d'armement, Zimbabwe Defense Industries.

### Quelles sanctions ?

Ces sanctions comportent une interdiction de voyage en Europe ainsi qu'un gel des avoirs de ces individus dans les pays européens. Cinq autres personnes, dont l'actuel vice-président du pays, Constantino Chiwenga sont sur une liste parallèle. Les sanctions à leur encontre ont été suspendues, mais peuvent être rétablies à tout moment.

### Que pourrait décider l'Union européenne ?

Le nouveau gouvernement zimbabwéen, en place depuis 1 an, demande une levée de ces mesures. Il affirme qu'elles entravent le développement économique du pays et pèsent sur la population. Un appel soutenu par plusieurs pays africains lors du



Vue de Harare, capitale du Zimbabwe.

récent sommet de l'Union africaine à Addis Abeba, dont l'Afrique du Sud qui estime que ces sanctions sont injustes. Il y a dix jours, la Grande-Bretagne (à l'origine de ces mesures) a laissé entendre qu'elle pourrait demander un durcissement de la position européenne eu égard aux récentes violences

dans le pays. Le mois dernier, le gouvernement a réprimé avec brutalité une grève générale de 3 jours. Selon plusieurs ONG, une cinquantaine de personnes ont été tuées lors de cette répression, plus d'une centaine blessées et au moins sept cents personnes arrêtées et inculpées dont le célèbre dissident, le Pasteur

Ewan Mawarire.

**Des sanctions efficaces ?** Mais les observateurs indépendants sont dubitatifs quant à l'efficacité de cette politique. En dix-sept ans, ces mesures n'ont pas réussi à faire infléchir la politique répressive du gouvernement.

Source RFI Afrique

## Algérie

# Manifestations contre un cinquième mandat de Bouteflika

*En Algérie, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), le mouvement de Mohcine Belabbas, a réagi ce 17 février aux différentes manifestations contre le cinquième mandat d'Abdelaziz Bouteflika. Car face aux manifestants, les partisans du président tiennent un discours de plus en plus virulent. Le parti d'opposition craint que les autorités fassent le choix de l'interdiction des rassemblements.*

**C**es derniers jours, en Algérie, plusieurs manifestations ont eu lieu contre le cinquième mandat du président Abdelaziz Bouteflika. Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), un parti d'opposition, s'est dit inquiet de la possible répression contre les manifestants. Dans un communiqué publié ce 17 février, il dénonce l'utilisation de la rhétorique des « ennemis de l'intérieur ».

La manifestation la plus importante a eu lieu le 16 février à Kherrata, à 300 kilomètres de la capitale. Plusieurs centaines

de personnes ont défilé, drapeaux noirs à la main, avec un slogan principal : « Non au cinquième mandat de la honte ».

### « Ennemis de l'Algérie »

Depuis l'annonce de la candidature du président il y a une semaine, d'autres rassemblements, plus petits, ont eu lieu dans différentes villes du pays. Des militants étaient présents mais aussi des employés d'une base d'hydrocarbures, des étudiants et des supporters d'équipes de football.

Les autorités répliquent en dénonçant les « ennemis de l'Algérie » qui parient sur l'échec de l'élection. Deux appels à



Manifestations contre un cinquième mandat de Bouteflika

manifestier contre le cinquième mandat d'Abdelaziz Bouteflika ont été lancés pour

les journées du vendredi 22 et du dimanche 24 février. L'opposition, elle, doit se pronon-

cer sur la possibilité d'un candidat unique, ce mercredi.

Source RFI Afrique